



29.03.2022

Communiqué de presse

Proposition concrète

De la lumière dans les chaumières

Préambule

La **transition énergétique** est sur toutes les lèvres depuis quelques semaines, y compris parmi les plus sceptiques.

Certains découvrent avec douleur que l'**énergie est chère** et que certains choix stratégiques n'étaient pas judicieux il y a déjà de nombreuses années (par exemple le gaz naturel, dont il ne porte que le nom).

Il ne s'agit pas ici de refaire le passé, mais bien d'**améliorer le futur** et de **diminuer notre dépendance** en amenant des propositions concrètes, pragmatiques et faciles à mettre en œuvre.

Quelques outils **politiques** ont bien été mis en œuvre en Suisse et dans le canton du Jura, mais de manière **très timide**.

En effet, en début d'année, le Canton du Jura annonce que le crédit à disposition du «**Programme Bâtiments**» est épuisé et qu'il est **suspendu** jusqu'en 2023.

Ceci était prévisible au regard de l'intérêt de la population jurassienne ces dernières années.

Il est d'ailleurs bien dommage que le bureau du Parlement n'ait pas accepté le caractère «urgent» de la motion d'Alain Beuret (PVL) qui demandait de débloquer le montant prévu pour le programme 2022.

Proposition

Nous proposons à l'ensemble des communes jurassiennes de **réduire l'éclairage public** durant la nuit avec une mise en œuvre rapide, soit dans les prochains mois.

Cette action aura deux **effets concrets immédiats** : une économie substantielle qui pourra atteindre plusieurs dizaines de milliers de francs et une **économie d'énergie**.

Une telle action a bien d'autres effets positifs comme l'amélioration de la santé, la diminution de la pollution lumineuse ou encore l'amélioration de la biodiversité.

De nombreuses communes (Vallon de Saint-Imier, Plateau de Diesse) appliquent déjà cette mesure depuis plusieurs années avec succès et **une large acceptation de la population** (75-90 %).

Faire des économies, c'est bien, les investir dans la transition énergétique c'est encore mieux.

Nous proposons ainsi aux communes d'utiliser les montants économisés pour **subventionner le changement des chauffages** à énergie fossile vers des chauffages à énergies renouvelables.

Toutes les communes jurassiennes seront contactées prochainement pour leur soumettre cette proposition et faire un état des lieux cantonal.

Nous vous invitons à prendre contact avec nous pour de plus amples informations et à diffuser cette information.

En vous remerciant de votre attention, nous vous présentons nos meilleures salutations.

Pacte Énergétique Jurassien

Paul Monnerat

info@pacte-energetique.ch